

HONORAIRES MAXIMUM POUR VENTE à la charge du vendeur

	Mandat simple	Mandat exclusif
Garage de moins de 15 000 €	2 000 €	2 000 €
Garage de plus de 15 000 €	3 000 €	3 000 €
De 1 € à 110 000 €	8 000 €	7 500 €
De 110 001 € à 150 000 €	7,00 %	6,50 %
De 150 001 € à 180 000 €	6,50 %	6,00 %
De 180 001 € à 230 000 €	6,00 %	5,50 %
De 230 001 € à 300 000 €	5,50 %	5,00 %
Au-dessus de 300 000 €	5,00 %	4,50 %
Fonds de commerce	10 % avec un minimum de 10 000€	9,50 %

HONORAIRES MAXIMUM POUR LOCATION

	Honoraires TTC à la charge du bailleur	Honoraires TTC à la charge du locataire
Honoraires pour les visites, constitution de dossier et signature de bail	10€/m²	10€/m²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3€/m²	3€/m²
Honoraires d'entremise	6% TTC du loyer annuel charges comprises*	NC
Dans le cadre de la location d'un local commercial ou professionnel, les honoraires de location sont de 30% HT du loyer annuel HT et hors charge répartis entre bailleur et locataire.		

*La globalité des honoraires à la charge du bailleur sera limitée à un mois de loyer charges comprises, sous réserve que les honoraires bailleur soient au moins égaux aux honoraires facturés au locataire

Mise à jour : septembre 2026